



icccrc
IMMIGRATION CONSULTANTS OF
CANADA REGULATORY COUNCIL
crcic
CONSEIL DE RÉGLEMENTATION DES
CONSULTANTS EN IMMIGRATION DU CANADA



2016 – 2^e numéro

Le CRCIC est l'organisme de réglementation désigné par Citoyenneté et Immigration Canada pour réglementer la profession de consultant en immigration et en citoyenneté ainsi que de conseiller d'étudiants étrangers.

MARS EST LE **MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE** *Restez à l'affût!*



DANS CE NUMÉRO

Le CRCIC lancera un site Web pour lutter contre la fraude à l'immigration

Le CRCIC s'adresse à des juristes irano-canadiens
Promotion du premier employé du CRCIC au poste de gestionnaire des opérations

L'honorable John McCallum, C.P., député

Latifa El-Ghandouri – Membre du conseil d'administration du CRCIC

L'effectif des membres du CRCIC continue à s'accroître

Cours de FPP du CRCIC à Winnipeg, Calgary et Ottawa

Comprendre le processus de plaintes et de discipline

DATES À VENIR

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1^{er} au 31 mars | Mois de la prévention de la fraude |
| 3 au 5 mars | Congrès national Metropolis à Toronto
Forum annuel sur l'immigration et l'établissement
www.metropolisconference.ca/fr |
| 1^{er} avril | Paiement de la cotisation trimestrielle |
| 29 avril | Date limite pour suivre le cours Développement de la relation CRIC-client |

Le CRCIC lancera un site Web pour lutter contre la fraude à l'immigration

Le CRCIC lancera un nouveau site Web au début de mars pour attirer davantage l'attention sur la fraude à l'immigration.

Le lancement de www.fraudealimmigration.ca coïncidera avec le Mois de la prévention de la fraude, une initiative nationale de 31 jours menée par le gouvernement, des entreprises et des organismes à but non lucratif qui, ensemble, font campagne pour sensibiliser les consommateurs aux fraudes. Le site Web interactif présentera des conseils en matière de protection, des avertissements, de l'information sur la manière de retenir les services de représentants autorisés et des liens pour signaler la fraude.

« Ce nouveau site Web met encore plus en lumière l'engagement du CRCIC à protéger le public », a affirmé le président et chef de la direction intérimaire, Christopher Barry. « Le consommateur doit davantage connaître les lois, les personnes autorisées à fournir des services-conseils en immigration et les conseils pratiques qui en feront une personne avertie capable de réduire les risques d'être victime de fraude. »

Partenaire depuis peu du [Forum sur la prévention de la fraude du Bureau de la concurrence](#), le CRCIC utilisera aussi le site Web pour afficher du matériel de campagne de tierces parties alertant le public sur la fraude. Le CRCIC encourage d'autres ministères, les membres qu'il réglemente, les organismes d'établissement et autres parties prenantes à créer un lien à partir de leur site Web.

En plus de son site Web, le CRCIC lancera une campagne internationale sur les médias sociaux et dans la presse écrite à l'occasion du Mois de la prévention de la fraude.

Le CRCIC s'adresse à des juristes irano-canadiens



Dans le cadre du programme des ambassadeurs nouvellement lancé, le CRCIC a récemment participé à un séminaire de l'Iranian Canadian Legal Professionals, à Toronto. Le directeur des communications du Conseil, Daniel Roukema, a fait une présentation à des avocats et des parajuristes sur le rôle du CRCIC, y compris son mandat, le champ de pratique des CRIC, leur formation et leurs études et le processus de plaintes et de discipline.

« Ce qui me semble particulièrement fascinant à propos des CRIC, c'est le fait qu'ils sont nombreux à avoir une connaissance intime du processus d'immigration canadien », a affirmé Daniel Roukema au cours de sa présentation, simultanément traduite en persan. « Ils sont devenus des consultants en immigration et chacun à sa façon redonne à la société en partageant son expérience et ses services professionnels pour amener la prochaine génération à bon port au Canada. »

Le programme des ambassadeurs du CRCIC cherche à accroître la présence et l'engagement de l'organisme de réglementation dans les communautés canadiennes. Cela permet aux employés et aux membres du conseil d'administration de promouvoir, à titre de conférenciers, le CRCIC et son mandat dans des organisations communautaires, associations nationales et culturelles, clubs, chambres de commerce, etc. partout au Canada. Nous encourageons le public à inviter le CRCIC à des événements en écrivant à communications@icrc-crcic.ca ou en appelant au 1-877-836-7543.

Promotion du premier employé du CRCIC au poste de gestionnaire des opérations



Au début de 2011, Dace Stripnieks a reçu l'appel d'une agence de recrutement qui lui a demandé si le poste d'adjointe de direction dans une organisation du secteur de l'immigration l'intéressait. Forte de plus de 20 années d'expérience en soutien de cadres supérieurs dans les secteurs de la santé, de la technologie, des établissements d'enseignement et du public, le parcours diversifié de Dace était perçu comme un atout par le Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada nouvellement formé. Suite à sa rencontre avec le premier président et chef de la direction de l'organisme, elle saisit cette occasion de contribuer à l'avènement d'une ère nouvelle dans l'espace réglementaire canadien. En acceptant le poste, Dace devient le premier employé du CRCIC.

Cinq ans plus tard, après avoir travaillé comme adjointe de direction auprès de

plusieurs membres du conseil d'administration et des anciens présidents et chefs de la direction Phil Mooney et Bob Brack, le PDG intérimaire Christopher Barry a promu Dace au poste de gestionnaire des opérations. « Elle a des compétences remarquables et une vaste expérience qui se sont révélées d'une grande valeur pour le CRCIC depuis sa création », a affirmé M. Barry. « Grâce à son leadership, le CRCIC atteindra sans aucun doute un degré d'excellence opérationnelle supérieur dont les employés tireront profit et, par conséquent, nos membres. »

Dace a joué un rôle crucial lors de l'acquisition et de l'implantation des bureaux du CRCIC au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Elle a aussi pris les rênes des activités de ressources humaines au quotidien.

Nos félicitations, Dace!

L'honorable John McCallum, C.P., député



Le 4 novembre 2015, l'honorable John McCallum, C.P., député, a été nommé au nouveau ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC).

M. McCallum est né à Montréal et a poursuivi des carrières universitaires et professionnelles remarquables. Il possède un doctorat en économie de l'Université McGill à Montréal ainsi que des diplômes de l'Université de Cambridge et de l'Université de Paris. Une fois son diplôme en main, il est devenu professeur d'économie et a enseigné dans des universités au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique avant de finir sa carrière universitaire à titre de doyen de la faculté des arts de l'Université McGill. Le ministre a ensuite choisi de se diriger vers le secteur privé où il a occupé le poste d'économiste en chef à la Banque Royale du Canada de 1994 à 2000, date à laquelle il a été élu député libéral de la circonscription Markham, en Ontario. Il a été depuis réélu lors de chaque élection et a occupé des postes dans les cabinets des premiers ministres Jean Chrétien et Paul Martin à titre de ministre de la Défense, des Anciens Combattants et du Revenu national. Alors qu'il faisait partie de l'opposition avant l'élection du nouveau gouvernement libéral, M. McCallum était porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada. Il est marié à Nancy Lim, et ils ont trois enfants.

Latifa El-Ghandouri – Membre du conseil d'administration du CRCIC



Dans ses propres mots...

Je suis consultante en immigration depuis 12 ans et je me suis jointe au conseil d'administration du CRCIC en novembre 2015, à titre de membre du Québec.

Mon travail dans le domaine a commencé en 2004. J'ai reçu mon permis de la SCCI en 2007, puis j'ai été intégrée au CRCIC. Membre d'une famille d'immigrants, je suis très au fait des difficultés occasionnées par le processus de migration vers un nouveau pays. En 2004, dans le cadre de l'aide que j'apportais à un avocat dans les demandes d'immigration, j'ai découvert combien il était gratifiant d'aider les gens à réaliser leur rêve d'une vie meilleure au Canada; le reste c'est de l'histoire ancienne.

Je pense avant tout que quoi que l'on s'efforce de faire, nous devons travailler fort et effectuer un bon travail. Je trouve important de s'assurer que chaque tâche est bien accomplie et réussie. La représentation de clients en quête d'une vie meilleure au Canada est une lourde responsabilité que je prends très au sérieux.

Je me suis jointe au CRCIC pour

changer les choses. Notre domaine est difficile et les détracteurs nombreux.

La principale motivation m'ayant poussée à vouloir faire partie du conseil d'administration était d'améliorer notre profession et le service offert aux clients. J'estime crucial de sensibiliser le public et le gouvernement au fait que les membres du CRCIC sont des professionnels bien formés. Nos membres ont suivi des études et passé un examen rigoureux, et ils maintiennent des connaissances à jour sur les programmes et les procédures en immigration en perpétuel changement grâce à de la formation professionnelle continue. Il devrait être entendu que nous sommes des acteurs clés du domaine de l'immigration, et nous devons être perçus comme tels.

En tant que consultante en immigration qui dirige sa propre pratique, je n'ai pas beaucoup de temps ou de jours de congé. Quand l'occasion rare se présente, j'aime peindre.

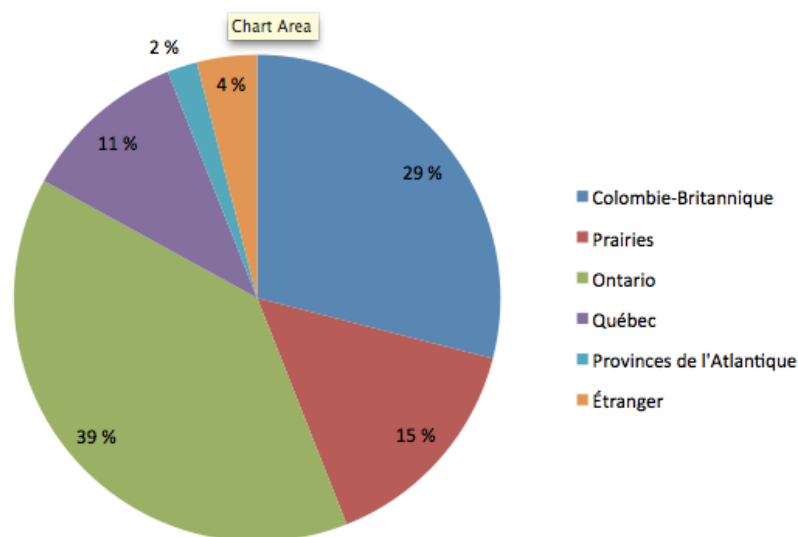
L'effectif des membres du CRCIC continue à s'accroître

La plupart des professionnels sont encore en Ontario et en Colombie-Britannique

Cliché instantané de la profession

	DÉC. 2012	DÉC. 2013	DÉC. 2014	DÉC. 2015
Membres actifs	2 385	2 655	2 975	3 333
Membres inactifs	65	93	69	80
Total des membres en règle	2 450	2 748	3 044	3 413
Suspensions	55	182	123	95
Total des membres actifs potentiels	2 505	2 930	3 167	3 508

Répartition géographique des membres (déc. 2015)



Répartition selon la langue officielle de service

	DÉC. 2012	DÉC. 2013	DÉC. 2014	DÉC. 2015
Anglais	2 303	2 576	2 858	3 198
Français	147	172	186	215
	2 450	2 748	3 044	3 413

Cours de FPP du CRCIC à Winnipeg, Calgary et Ottawa

Le CRCIC est heureux d'annoncer qu'il offrira des cours de FPP à Winnipeg, Calgary et Ottawa en avril 2016.

Veillez noter que les cours ci-dessous seront offerts en anglais seulement.

En raison d'un nombre de places limitées, nous recommandons aux CRIC de s'inscrire aussi rapidement que possible.

Winnipeg

Tous les cours à Winnipeg auront lieu au **Best Western Plus**, Charter House Hotel
330 York Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3C 0N9

- 11 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 12 avril 2016 *Compte client (CA)*
- 13 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 14 avril 2016 *Contrat de service professionnel (CSP)*
- 15 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*

Calgary

Tous les cours à Calgary auront lieu au **Hilton Garden Inn Calgary Airport**,
2335 Pegasus Road N.E., Calgary (Alberta) T2E 8C3

- 18 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 18 avril 2016 *Compte client (CA)*
- 19 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 19 avril 2016 *Gestion des dossiers clients (GDC) cours en matinée*
- 19 avril 2016 *Pratique éthique (PE) cours en après-midi*
- 20 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 20 avril 2016 *Gestion des dossiers clients (GDC) cours en matinée*
- 20 avril 2016 *Agents (AGT) cours en après-midi*
- 21 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 21 avril 2016 *Contrat de service professionnel (CSP)*
- 22 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 22 avril 2016 *Gestion d'une pratique de consultation en immigration (GPCI)*

Ottawa

Tous les cours à Ottawa auront lieu au **Hilton Garden Inn Ottawa Airport**,
2400 Alert Road, Ottawa (Ontario) K1V 1S1

- 4 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 5 avril 2016 *Compte client (CA)*
- 6 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*
- 7 avril 2016 *Gestion des dossiers clients (GDC) cours en matinée*
- 7 avril 2016 *Pratique éthique (PE) cours en après-midi*
- 8 avril 2016 *Développement de la relation CRIC-client (DRCC)*

Cliquez [ici](#) pour vous inscrire à un cours.

Envoyez toute question relative à la FPP à pme-fpp@icrc-crcic.ca.

Veillez consulter le [Règlement de la FPP](#) pour vous tenir au courant de toutes les exigences.

Comprendre le processus de plaintes et de discipline

Le CRCIC a établi un processus pour veiller à ce que les professionnels qu'il réglemente assurent des services de manière professionnelle, éthique et compétente. Le mandat premier du CRCIC étant la protection du public, l'organisme a le pouvoir de discipliner les consultants en immigration et en citoyenneté qui commettent une infraction au *Code d'éthique professionnelle*. Le processus de plaintes et de discipline du CRCIC se déroule selon les étapes ci-dessous.

1. Phase d'enquête

Que se passe-t-il lorsqu'un client dépose une plainte?

Le plaignant remplit un formulaire de plainte sur le site Web du CRCIC et fournit des preuves. Le service des plaintes et des normes professionnelles accuse réception, donne un numéro de dossier au cas et l'attribue à un enquêteur.

Le plaignant peut être tenu de fournir de la documentation à l'appui supplémentaire.

Le CRCIC envoie la réponse du CRIC au plaignant et lui demande d'envoyer toute information supplémentaire justifiant l'acceptation ou le refus de la réponse du membre.

Comment le CRIC devrait-il répondre?

Le CRIC est informé de la plainte et une copie de la plainte lui est remise. On l'avise de ne pas communiquer avec le plaignant et de demander l'autorisation au CRCIC s'il souhaite répondre à la demande du plaignant.

Le CRIC est tenu d'envoyer une réponse par écrit dans les 30 jours au CRCIC. Le défaut de répondre à la plainte peut conduire à la suspension immédiate de son adhésion.

2. Examen du Comité des plaintes

Le Comité des plaintes reçoit le dossier complet de l'enquêteur, examine la plainte et, s'il juge que des éléments de preuve donnent à penser qu'une infraction au Code a été commise, la renvoie au Comité de discipline. S'il n'y a pas d'éléments de preuve, la plainte est close.

3. Examen du Comité de discipline

Le CRIC reçoit un avis de renvoi qui indique les allégations qui pèsent sur lui.

Des conférences préparatoires à l'audience peuvent être organisées entre le membre (et/ou son avocat), l'avocat du CRCIC et un membre du Comité de discipline pour discuter de la communication réciproque des documents sur lesquels chaque partie s'appuiera à une éventuelle audience. Ils peuvent arriver à une entente avant que la plainte soit entendue à une audience.

À l'audience, le Comité de discipline a le pouvoir a) d'approuver ou de rejeter l'entente proposée ou de recommander une pénalité b) s'il n'y a pas d'entente entre les parties, d'entendre la preuve et de décider si le membre a commis une infraction au *Code d'éthique professionnelle*.

Le Comité de discipline rend une décision par écrit accompagnée des raisons de la décision et d'une ordonnance.

Pour plus de détails sur les plaintes contre les non-membres ou sur le processus de plaintes et de discipline, visitez <http://fr.iccrc-crcic.ca/FileaComplaint.cfm>.

Restez en contact



5500 North Service Rd., bureau 1002 | Burlington | ON | L7L 6W6
Tél. : 1-877-836-7543 Fax : 1-877-315-9868
www.iccrc-crcic.ca | info@iccrc-crcic.ca

